

Chemin :**Code rural et de la pêche maritime**

- ▶ Partie réglementaire
 - ▶ Livre III : Exploitation agricole
 - ▶ Titre III : Politique d'installation et le contrôle des structures et de la production
 - ▶ Chapitre Ier : Contrôle des structures des exploitations agricoles.
 - ▶ Section 1 : Dispositions générales

Article D331-4-1

- ▶ Créé par DÉCRET n°2015-713 du 22 juin 2015 - art. 2

La publicité prévue à l'article R. 331-4 précise la date de l'enregistrement de la demande et indique la date limite de dépôt des dossiers de demande d'autorisation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter sont affichées pendant un mois à la mairie des communes où sont situés les biens qui font l'objet de la demande et publiées sur le site de la préfecture chargée de l'instruction.

A l'expiration du délai de publicité, il est dressé la liste de toutes les candidatures enregistrées pour un même bien.

NOTA : Conformément à l'article 4 du décret n° 2015-713 du 22 juin 2015, les présentes dispositions entrent en vigueur à la même date que le schéma directeur régional des exploitations agricoles.

Les demandes et déclarations déposées en application des I ou II de l'article L. 331-2 dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 avant la date mentionnée au précédent alinéa, ainsi que, le cas échéant, les dossiers concurrents relevant des mêmes dispositions déposés après cette date, demeurent soumis aux dispositions des articles R. 331-1 à R. 331-12 dans leur rédaction antérieure au présent décret.

Liens relatifs à cet article

Cité par:

Code rural et de la pêche maritime - art. R331-4 (V)

Créé par: DÉCRET n°2015-713 du 22 juin 2015 - art. 2



Communiqué de la Direction Départementale des Territoires La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné dans le tableau. Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site de la préfecture de département ou par téléprocédure) Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.

Date de publicité	Date de dépôt de dossier complet	Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Identité du cédant	Localisation et superficie des biens objet de la demande	Identité des propriétaires	Motif de la demande d'autorisation d'exploiter	Date limite de recueil des candidatures en DDT
17 juin 2024	27 mai 2024	M. Vincent MOUGEL de CLEURIE	88240060	GAEC DES BASSES à CLEURIE	Total de 15 ha 42 sur la commune de CLEURIE	Commune de Cleurie, Bernard BLAISON, SCI du GROS PRE, M. KIENZY, tous de CLEURIE. Hélène THOUVENIN de THIONVILLE, Valérie DEYBACH de BOUZEMONT.	Agrandissement de l'exploitation individuelle	17 juillet 2024
17 juin 2024	23 mai 2024	M. Fabrice GUERRE de DEYVILLERS	88240061	Mme Christine HUMBERT de JEUXEY (Petite FAILLOUX) – M. Fabrice GUERRE de DEYVILLERS	Total de 03 ha 33 sur la commune de DEYVILLERS	M. Georges CLERC de DEYVILLERS et 4 autres propriétaires	Agrandissement de l'exploitation individuelle	17 juillet 2024
17 juin 2024	16 mai 2024	M. Frédéric BARREE de BELMONT sur BUTTANT	88240051	Mme Christine FEVE de DOMFAING, Mme Jocelyne FEVE de NAYEMONT, M. Claude GERARD de BROUVELIEURES	Total de 00 ha 75 sur la commune de DOMFAING	M. Frédéric BARREE, le GFR BAFD de BELMONT sur BUTTANT	Agrandissement de l'exploitation individuelle	17 juillet 2024
17 juin 2024	6 juin 2024	GAEC du HAUT du PIN de la CHAPELLE DEVANT BRUYERES	88240059	M. Claude LHUILLIER de DOMFAING	Total de 08 ha 52 sur la commune de BELMONT sur BUTTANT	M. THOMAS, M. BEAUDOIN, Mme Julie HECKEL de BELMONT sur BUTTANT, M. Claude L'HUILLIER de DOMFAING	Agrandissement de l'exploitation sociétaire	17 juillet 2024
17 juin 2024	24 mai 2024	M. Tristan PIERREL de DENIPAIRE	88240066	GAEC de HEDIBUT à DENIPAIRE	Total de 00 ha 66 sur la commune de DENIPAIRE	M. Marcel DEMANGE de SAINT DIE	Agrandissement de l'exploitation individuelle	17 juillet 2024
17 juin 2024	24 mai 2024	M. Tristan PIERREL de DENIPAIRE	88240067	M. Eric GERARD de HURBACHE	Total de 08 ha 33 sur la commune de HURBACHE	M. Marcel DEMANGE de SAINT DIE et 12 autres propriétaires	Agrandissement de l'exploitation individuelle	17 juillet 2024

Tableau 1/2 – juin 2024



Communiqué de la Direction Départementale des Territoires La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné dans le tableau. Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site de la préfecture de département ou par téléprocédure) Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.

Date de publicité	Date de dépôt de dossier complet	Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Identité du cédant	Localisation et superficie des biens objet de la demande	Identité des propriétaires	Motif de la demande d'autorisation d'exploiter	Date limite de recueil des candidatures en DDT
17 juin 2024	11 juin 2024	Mme Justine BIGAND à DOMJULIEN	88240072	Mme Justine BIGAND à DOMJULIEN	Total de 01 ha 47 sur la commune de DOMJULIEN	Mme Justine BIGAND à DOMJULIEN	Installation individuelle	17 juillet 2024
17 juin 2024	4 juin 2024	GAEC du ROULIER à LE ROULIER	88240069	EARL du VIEUX LIEU à CHARMOIS dvt BRUYERES	Total de 81 ha 57 : pour une surface de 00 ha 98 sur la commune de CHENIMENIL, pour une surface de 72 ha 05 sur la commune de CHARMOIS Dvt BRUYERES, pour une surface de 08 ha 54 sur la commune de LE ROULIER DEVANT BRUYERES	M. et Mme AUBERT de CHARMOIS DEVANT BRUYERES et 35 autres propriétaires	Installation avec agrandissement de l'exploitation sociétaire	17 juillet 2024

Tableau 2/2 – juin 2024